1re Année. — N° 18. Le numéro : 10 centimes. Dimanche 23 Juillet 1893.

LYON-EXPOSITION

JOURNAL ARTISTIQUE PARAISSANT TOUTES LES SEMAINES

Beaux-Arts, Littérature, Sciences, Industrie

Commerce

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE LYON 1891

ANNONCES

La ligne, 8e page ..... » 50
Réclames, 7e page ..... 1 »
Articles spéciaux, à forfait.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
— LYON — 7, Rue des Archers, 7, — LYON —
Bureau technique
Pour la représentation des Exposants

ABONNEMENTS

Un an, Lyon et Rhône ..... 8 »
— Départements n. lim. 9 »
— Etranger (Un. post.). 10 »

SOMMAIRE

Chronique de l'Exposition. — Au Parc. — La peinture à l'Exposition de 1894. — Le Carquois d'Apollon. — Question technique: Compas dynamométrique. — La future Exposition universelle de Paris. — Les communications rapides entre Lyon et l'Ouest de la France. — Le Chant de mort de l'Exilé (poésie). — Nouveaux procédés photographiques. — La Science vulgarisée. — Causerie agricole : Etude de la betterave. — Notes d'art. — Il y a cent ans : Ephémérides de la Révolution. — Petites nouvelles. — Ça et là. — Recettes et conseils.

CHRONIQUE LYONNAISE

Encore la Publicité.

Enfin ! on sait donc actuellement quels sont les journaux qui, en dehors de Lyon, ont soi-disant promis leur concours à l'Exposition de Lyon. Il est piquant de constater l'enthousiasme de Paris pour ce Comité d'honneur : *ils sont quatre !* quatre qui s'engagent à obéir au premier signal d'acclamation *spontanée* qui partira de la bouche dédaigneuse du sympathique M. Delaroche.

Les voici : *Petit Journal, Figaro, Temps, Soleil.* Ainsi donc, il s'est trouvé quatre journaux parisiens pour avoir la foi dans l'évangile lyonnais ! Mon Dieu ! que c'est donc mince.

Maintenant, peut-être est-ce le comité lyonnais lui-même qui a fait son choix, et peut-être encore a-t-il jugé que ces quatre journaux seuls méritaient l'honneur de faire de la réclame à notre Exposition...

Eh bien ! il faut l'avouer, c'est cette dernière hypothèse qui est la vraie. M. Delaroche a choisi 4 journaux d'office ; comme, pour représenter la presse quotidienne, il a choisi quatre brebis bien douces.

Or, que penser de cette stupide façon d'agir ? Car, entre nous, on dirait tout simplement que, de propos délibéré, on accumule fautes sur fautes, et que le but que l'on poursuit pourrait être bien mieux l'échec que la réussite de l'Exposition. Comment ? Vous invitez 4 journaux parisiens à unir leurs efforts aux vôtres ? Mais il ne vous vient donc pas à l'idée que vous vous aliénez ainsi tous les autres organes de la capitale qui, froissés d'une aussi inconcevable façon d'agir, ne seront plus disposés, à l'avenir, à servir de bouche-trou, d'arrière-garde ou d'étançon ?

Et comme ces 4 journaux sont bien choisis, mon Dieu !

Actuellement, n'est-ce pas ? il ne s'agit point encore de provoquer un mouvement d'enthousiasme dans la foule.

Non, le résultat à poursuivre est tout différent. Ce qu'il faut, c'est provoquer ceux qui sont capables d'exposer à exposer. Or, que viennent faire, pour remplir cette mission, des journaux comme le *Figaro*, le *Temps* et le *Soleil ?* Ces trois honorables organes ont une clientèle exclusivement, ou peu s'en faut, composée de bourgeois qui n'auraient à exposer que le montant de leurs rentes ou la rotondité de leurs formes — ce qu'ils se garderont bien de faire.

En réalité, quelle action ces journaux peuvent-ils avoir sur les industriels, les commerçants et les agriculteurs ? Aucune, ou si peu, si peu !

Or, quels journaux auraient pu rendre, à l'Exposition, les services que promettent les 3 confrères susnommés — qui, dans cette circonstance, ressemblent fort à une vieille cocotte promettant ce qui la gêna jadis à un jeune lycéen enamouré de son plâtre ?

Cette fois encore, on doit le reconnaître, c'est à la presse non quotidienne qu'il fallait s'adresser.

La presse quotidienne vit de politique, d'intrigues, de faits divers ou de scandales — nous voulons dire qu'elle renseigne sur les scandales, bien entendu, et non qu'elle les provoque : Oh ! non ! — Entre un article succulent ayant trait à l'Exposition et le récit émouvant d'un crêpage de chignons, c'est celui-ci qu'elle insérera, il n'y a pas de doute.

La presse hebdomadaire, au contraire, est en général composée de journaux *techniques* lus par des *professionnels* exclusivement, et leur action sur ces derniers eût été considérable. Chaque journal, en effet, aurait étudié plus spécialement la catégorie intéressant ses abonnés, leur aurait donné des détails très précis, et peut-être alors aurait-on évité la création de certain *Office des exposants* dont nous nous occuperons sérieusement et sévèrement à une date prochaine.

Quant au *Petit Journal*, l'importance énorme de son tirage imposait son choix, et nous y souscrivons volontiers.

***

Si, à présent, nous jetons les yeux sur la composition, en province, du Comité d'Honneur de la Presse, nous voyons que les mêmes errements ont été suivis. La Loire est représentée par *trois* journaux de Saint-Etienne ; en revanche, l'Isère, dont la part exposante est de beaucoup moins importante, a *cinq* journaux ; l'Ain en a *quatre*, tandis que Saône-et-Loire, qui peut couvrir une jolie surface, si on veut se donner la peine d'adresser un appel sérieux à ses industries et à ses richesses du sol, est représenté par trois journaux, dont le choix est capable de faire rêver Tartarin.

C'est d'abord le *Journal de Saône-et-Loire* — qui n'est pas quotidien... ce que c'est que la logique ! — et qui n'est lu que par l'aristocratie, cette aristocratie de province qui se laisse vivre sans aider jamais personne à vivre ; c'est ensuite le *Réveil de Saône-et-Loire* — qui doit être bien étonné de se trouver en cette affaire, étant donné qu'il n'est qu'une édition mâconnaise du *Progrès de Saône-et-Loire ;* — c'est enfin l'*Union républicaine*, l'édition mâconnaise du *Petit Lyonnais.*

De ces trois journaux, l'*Union républicaine* seul avait qualité pour accepter une mission que les autres sont incapables de remplir. Mais l'*Union républicaine* s'adresse surtout à l'arrondissement de Mâcon ; et que deviennent, dans cette combinaison : Chalon, Autun, Charolles, Louhans, avec

leurs mines de schiste, de pétrole, de charbon, de minerais ; leurs grandes industries, leurs travaux agricoles, leurs usines importantes, leurs verreries bien connues ? Et pourtant il y a, à Chalon, un organe qui a 27 années d'existence — le *Progrès de Saône-et-Loire* — et qui eût rendu, pour ces arrondissements, les mêmes services que l'*Union* rendra pour l'arrondissement de Mâcon.

Pourquoi donc n'avoir point fait figurer le *Progrès de Saône-et-Loire* parmi les membres du Comité d'honneur.

C'est une injure qu'on a faite à un très ancien journal, d'une indiscutable importance, d'une rare autorité.

Et nous sommes bien certain que ce qui s'est passé pour Saône-et-Loire a dû se présenter pour d'autres départements.

Va-t-on nous objecter qu'on n'a voulu nommer que les journaux se publiant au chef-lieu du département ?

Notre réponse serait bien facile : on aurait dû faire exception à cette règle en faveur des départements limitrophes plus directement intéressés au succès de l'Exposition. Mais on perd le bénéfice de cette objection, puisque font partie du Comité d'honneur des journaux sous-préfectoraux de Reims et du Hâvre.

En résumé, il en est pour le Comité dit de la Presse comme de tout ce qui concerne l'Exposition : bien malin qui y comprendra autre chose que des calculs d'intérêts personnels ou de sympathies... excessives.

Jean REVARD.

AU PARC

Les quelques critiques — fort bénignes, on doit le reconnaître — que nous avions cru devoir formuler sur la lenteur des travaux de l'Exposition, ont été comme le coup de fouet adressé aux chevaux en pleine montée. On se remue maintenant aux chantiers du Parc, et sérieusement ; nous avons constaté nous-mêmes, de nos propres yeux, que la Fête nationale, au lieu d'arrêter les ouvriers pour plusieurs jours, suivant l'usage antique et solennel, avait été en quelque sorte le signal d'un redoublement d'activité.

Et de fait tout cela commence à prendre enfin tournure.

Les assises et arcs de la grande coupole centrale sont aujourd'hui posés ; il s'agit maintenant d'établir ces gigantesques contreforts destinés à couvrir l'immense surface que l'on sait. C'est un travail qui marche rondement. Il a lieu au moyen d'une espèce de montage aérien par grandes pièces, et dont tout l'honneur revient au directeur des travaux, M. Balme, homme compétent s'il en fut, puisque c'est lui qui avait monté les fermes de la grande galerie des machines de l'Exposition de 1889.

Nous nous plaisons donc à reconnaître que l'établissement de ces contreforts se fait avec méthode et rapidité. Le travail est même assez avancé pour que l'on puisse, dès maintenant, se faire une idée assez exacte de l'aspect général du grand palais de l'Exposition lyonnaise ; on peut mieux se rendre compte de ce qu'a d'ingénieux et de savamment économique cette forme ronde, où toutes les parties métalliques se tiennent comme des éléments de voûtes tous intéressés à l'effort commun.

Le coup d'œil dans cette immense salle sera vraiment grandiose. Pensez donc : 55 mètres de hauteur avec une base de 232 mètres de diamètre, de telle sorte que la surface totale sera supérieure à notre place Bellecour !

Aussi est-il évident que tous les visiteurs, sans exception, seront éblouis du spectacle exceptionnel qu'ils auront sous les yeux lorsque, du haut du promenoir central (placé à 20 mètres du sol) ils contempleront d'un seul coup d'œil l'ensemble des merveilles de notre Exposition !

Courage donc et ne perdons pas une minute, pour être prêts au jour et à l'heure solennellement et définitivement fixés.

VISITOR.

LA PEINTURE

à l'Exposition de 1894.

Nous serions heureux de savoir ce que pense faire la « Société Lyonnaise des Beaux-Arts » pour l'Exposition. Espérons que bientôt cette société vondra bien livrer au public et à la presse ses projets pour mai 1894.

Hâtons-nous de dire que nous ne voudrions pas déplaire à cette société, dans laquelle nous comptons d'excellents amis, mais nous demandons que l'an prochain l'autorisation d'édifier sur la place Bellecour son horrible besogne, lui soit impitoyablement refusée.

La place Bellecour doit, en effet, se montrer aux étrangers dans toute son imposante grandeur ; de plus, il est assez juste que la Société fasse édifier son pavillon d'exposition au Parc, a côté des autres pavillons.

Nous ne saurions trop regretter que notre administration municipale n'ait pas voulu faire édifier, pour le mois de mai prochain, une salle spéciale pour les Concerts et les Expositions ; nous en serons donc encore réduit à abriter nos œuvres d'art sous un hangar — sans aucun cachet, cela va sans dire.

Pour la seconde ville d'un pays qui passe pour très artistique, c'est un peu primitif, avouons-le ! ! !

Nous aimons à penser toutefois que la Société fera tous ses efforts pour donner à sa prochaine Exposition une importance exceptionnelle, et que le jury se montrera sévère, afin de n'admettre dans le pavillon des Beaux-Arts que des œuvres de valeur. La Société a encore dix mois pour préparer son exposition, c'est plus de temps qu'il n'en faut, avec un peu d'activité, pour mener à bien l'entreprise.

Nous sera-t-il permis de suggérer une idée à la Société ? Nous voudrions qu'il y ait dans son pavillon deux parties bien tranchées :

1° *L'art en province.*

Il n'y aurait là que des œuvres d'artistes nés et habitant en province.

2° *L'art à Paris.*

Dans cette partie serait exposées seules les œuvres des peintres parisiens.

A la fin du XIX° siècle il serait, en effet, assez intéressant de voir l'état des arts en province et de pouvoir faire la comparaison avec Paris.

En terminant, nous demandons à la Société de ne négliger aucun effort pour que l'organisation de son exposition ne laisse rien à désirer, de telle sorte que l'étranger qui visiterait à cette époque notre ville, s'en retourne en emportant une haute idée de l'art Lyonnais.

BONARD.

LE CARQUOIS D'APOLLON

Réponse de M. FLAMMARION à l'interpellation qui lui fut adressée par un pensionnaire d'Albigny-Eden et que le *Lyon-Exposition* reproduisit dans son numéro du 2 juillet.

RÉPONSE

Non, mon ami, non, l'étoile distante
Où mon regard vient de se promener,
Pour le bonheur de celui qui la hante,
N'a rien des biens que tu sus me nommer.

Des gouvernants ? Que le temps me réponde :
En fut-il un pensant bien, sous les cieux ?
Avoir besoin de ces gens dans un monde,
N'est-ce pas dire : Ah ! ce monde est bien vieux ?

Des bienfaiteurs ? Autres que la nature !...
Des bienfaiteurs autres que tes soleils ?
O Créateur ! à ton nom quelle injure !...
N'as-tu pas fait tous les humains pareils ?

Des écrivains ? des romanciers sublîmes
De bons journaux, des Léo ? des Zola ?
Le globe seul qui nous fait ses victimes
Est digne encor d'héberger ces gens-Là.

Or, mon ami, pour ne manquer d'haleine,
Pour cette fois, j'achève en te disant :
L'heur de l'étoile où je monte sans peine
Est de n'avoir pas un seul charlatan.

SERPENT ROSE.

NOUVEAUTÉ

Dans une récente petite fête organisée au bénéfice de pauvres locataires, par la corporation des régisseurs du cru, une jeune fille priée de dire quelque chose, a récité avec beaucoup de tact et de grâce, en regardant un Christ en croix qui ornait la salle, l'oraison que voici :

ORAISON

Mon Dieu ! mon Dieu ! quelle indulgence
Vous montâtes au Golgotha ;
A deux bandits mis en croix là,
Vous ne parliez que de clémence !
Regardant l'un de ces larrons,
Vous lui teniez ce doux langage :
« Mon compagnon, ayez courage ;
« Ce soir au ciel nous nous verrons. »
Seigneur, quelle mansuétude
Quand vous regardiez ce voleur !
Aurez-vous la même attitude
En regardant mon régisseur ?

SERPENT ROSE.

(Reproduction interdite).

Au prochain numéro : *Hébé aux brasseries*, à MM. les étudiants.

Question technique

COMPAS DYNAMOMÉTRIQUE

But de l'Instrument.

Tout Industriel qui possède un moteur à vapeur, a intérêt à connaître la puissance qu'il développe, pour en tirer des conclusions se rattachant au combustible dépensé et au travail absorbé dans son usine.

Depuis longtemps, beaucoup de constructeurs de machines à vapeur à détente variable ont pensé arriver à résoudre la question d'une manière suffisamment approximative, en établissant une échelle divisée qui accuse le degré d'admission de vapeur au cylindre en fonction du déplacement de l'organe de détente variable.

Il est évident que cette échelle ne suffit pas, à elle seule, pour donner la puissance développée, et qu'elle a toujours eu pour effet d'induire profondément en erreur les personnes qui l'ont consultée en s'imaginant que la puissance d'une machine à vapeur est proportionnelle au degré d'admission ou au déplacement linéaire de l'organe de détente.

Jusqu'à ce jour, les Industriels ont été privés d'appareils peu coûteux, leur indiquant d'une manière facile et constante la puissance développée par leurs moteurs à vapeur.

Les totalisateurs fort ingénieux, créés dans ce but, ne sauraient fournir un fonctionnement permanent répondant à des résultats toujours rigoureusement exacts.

Les indicateurs à piston ou à diaphragme ont été très perfectionnés, mais ils ne servent qu'aux investigations des Ingénieurs, car le plus grand nombre des Industriels ne saurait en tirer parti,

Les totalisateurs et les indicateurs installés à poste fixe sur une machine à vapeur, gênent le soigneur qui peut, par inadvertance, leur causer de graves dommages en faisant son service.

D'autre part, un ou deux indicateurs installés à poste fixe sont d'un prix fort élevé, un totalisateur coûte encore cher ; enfin, les uns et les autres s'avarient rapidement et donnent des indications inexactes si l'on hésite à les faire réparer.

L'instrument faisant l'objet de cette notice est simple, peu coûteux, facile à consulter et complètement dépourvu d'organes mécaniques fragiles. Relié ou non à la machine, il donne, par une simple lecture et sans aucun calcul, le travail qu'elle développe en chevaux sur l'arbre moteur ou sur le piston.

LA

Future Exposition Universelle

DE PARIS

On sait que Paris prépare, pour 1900, une Exposition destinée, par la magnificence de sa conception, à surpasser les merveilles qu'on a pu admirer en 1889.

A Paris, où l'on dispose de moyens d'action autrement considérables que ceux sur lesquels on peut compter ici, à Paris on n'attend point à la dernière minute pour se mettre à la besogne.

Déjà de nombreux ingénieurs et architectes ont envoyé à la Commission des projets d'emplacement qui auront ce grand mérite, étant donnée leur diversité, d'éclairer la Commission sur les avantages et les inconvénients de chacun.

Nous pensons que nos lecteurs liront avec plaisir tous les renseignements que nous pourrons leur fournir sur cette gigantesque entreprise. Ces renseignements nous sont communiqués par notre confrère et ami : le *Moniteur de l'Exposition de 1900* un organe du plus haut intérêt scientifique et artistique, luxueusement édité par la maison Parrot et Cie, et qui ne tardera pas à avoir pour abonnés tous ceux qui appellent de leur vœux l'éclatant succès de cette nouvelle manifestation du génie humain ou qui désirent y participer.

Pour l'instant, voici l'indication des projets les plus importants ou les plus intéressants, précédés du nom de leur auteur :

MM. BERGER et DE TAVERNIER, Bagatelle ou La Muette ;
BERLIER, Vincennes ;
BOUVARD, Champ de Mars ;
CAUMEAU et DE MÉNORVAL, Vincennes ;
DEVIC et PÉLISSIER, Courbevoie :
DUCRET, Tuileries et Champs-Elysées ;
FALCONNET et DALBIN, Champ de Mars, Invalides, etc., Seine couverte en partie, Tuileries ;
GIRAUDET, Champ de Mars, Invalides, etc., Palais de l'Industrie, Seine couverte.
HUMBERT et MUZET, Champ de Mars, Invalides, etc., et Vincennes ;
ITASSE, Saint-Cloud ;
LOCKROY, Saint-Cloud ;
MARIOTTE, Neuilly ;
Antonin PROUST, Champ de Mars et Auteuil ;
SAINT-LANNE, Auteuil.

Nous saurons bientôt quel emplacement définitif aura été choisi. Dès à présent, faisons remarquer que M. Berger, ayant été nommé membre de la Commission chargée de statuter sur l'emplacement à désigner pour l'Exposition de 1900, n'a pas cru devoir maintenir son projet : c'est donc simplement à titre documentaire que nous signalons l'idée émise par l'ex-directeur de l'exploitation de l'Exposition de 1889.

Constatons encore que M. Berger est opposé à l'idée d'utiliser encore une fois le Champ de Mars ; il faut absolument faire du nouveau, car si, à trois reprises, on a réussi à donner au même emplacement des aspects différents, rien ne prouve qu'on parvienne, une quatrième fois, à constituer une Exposition inédite quant à la disposition, et c'est là le but qu'il faut atteindre.

DERIAZ.

LES

COMMUNICATIONS RAPIDES

ENTRE

Lyon et l'Ouest de la France.

Nous avons maintes fois appelé l'attention des Compagnies de chemins de fer sur l'insuffisance des communications entre notre ville et l'ouest de la France.

Nos plaintes restèrent longtemps sans écho, puis, il y a environ deux ans, les Chambres de commerce de Lyon et de Bordeaux inter-

vinrent auprès des administrations intéressées pour faire cesser un état de choses si préjudiciable aux relations commerciales de deux importantes régions.

Depuis cette époque, nous avons pu constater quelques progrès, mais il reste encore beaucoup à faire.

Rappelons, en quelques mots, les améliorations déjà consenties par les Compagnies de chemins de fer.

L'année dernière, on a augmenté la vitesse de l'unique train direct, dans chaque sens, entre Lyon et Bordeaux

A l'aller, ce train partait anciennement à 3 h. 25 du soir et arrivait à Bordeaux le lendemain à 8 h. 24 du matin; la durée du trajet était donc de 17 heures pour 636 kilomètres, soit une vitesse commerciale de 37 kilomètres à l'heure, vitesse dérisoire pour un train indiqué comme express par les indicateurs.

Aujourd'hui, ce train part à 3 h. 49 du soir et arrive à Bordeaux le lendemain matin à 6 h. 51, soit une durée de 15 heures et une vitesse commerciale de 42 kilomètres à l'heure.

Dans le trajet en sens inverse, on a apporté la même modification, l'économie de temps est aussi de deux heures environ.

L'affluence des voyageurs devenant de plus en plus grande, surtout en été, les Compagnies d'Orléans et P.-L.-M. viennent de créer, depuis le 1er juillet dernier, un nouveau train express, dans chaque sens, entre ces deux grandes villes, avec prolongement jusqu'à Genève.

Depuis longtemps on réclamait cette création qui est appelée à rendre de grands services aux voyageurs habituels, et nous sommes persuadé que les Compagnies y trouveront leur compte par une augmentation certaine de leur clientèle pour les voyages de vacances ; nous pensons même que ce train devrait être conservé pendant le service d'hiver, au moins entre Bordeaux et Lyon, car deux transports dans chaque sens sont à peine suffisants pour desservir ces deux villes.

D'ailleurs il serait très facile d'en faire l'essai pendant l'hiver prochain, et, si le succès ne répondait pas à la tentative, on serait toujours à temps d'aviser.

Tout en félicitant vivement les administrations intéressées des améliorations qu'elles ont faites dernièrement, nous allons indiquer ce qu'on pourrait encore faire, aussi bien dans l'intérêt des Compagnies que des voyageurs.

Tout d'abord, nous réclamerons un accroissement de la vitesse commerciale des trains. Le parcours Lyon-Bordeaux en 15 heures est déjà un progrès, mais il ne faut pas s'arrêter à cette durée, qui est encore trop longue. Une vitesse commerciale de 52 kilomètres à l'heure est possible sur cette ligne, surtout si on conserve toute l'année le nouveau train créé, car cela permettrait de réduire la charge de chaque envoi.

A cette vitesse, on pourrait se rendre en 12 heures 1/2 dans notre grand port de l'Océan, ce qui n'aurait rien d'exagéré.

Nous demanderons ensuite qu'il y ait sûrement deux trains dans chaque sens, en toutes saisons, et nous pensons que ce serait à peine suffisant.

Si, pour certaines raisons inconnues du public, on ne voulait pas conserver pour l'hiver le nouveau train qui se prolonge jusqu'à Genève, il serait toujours facile, en remaniant les horaires, d'avoir deux trains express sans création nouvelle.

En effet, il suffirait d'améliorer la marche du train 493 qui arrive à Lyon à 10 h. 12 du soir, et celle du train 492 partant de Perrache à 8 heures du soir, afin de les rendre express au moins sur la plus grande partie de leur parcours.

Nous signalerons aussi la possibilité d'améliorer facilement les correspondances vers Saint-Germain-des-Fossés. Ainsi par exemple, il y a un train express qui arrive dans cette gare à 10 h. 11 du soir, venant de Béziers et amenant avec lui des voyageurs provenant de l'Espagne, du midi de la France, du sud-ouest, par Aurillac, de l'ouest, par Eygurande et Montluçon. Eh bien, ce train n'a aucune correspondance sur Lyon, et les pauvres voyageurs sont obligés de se morfondre dans les salles d'attente pendant cinq longues heures, au milieu de la nuit, pour attendre le premier train du matin se dirigeant à 3 h. 21 sur Lyon.

Il serait pourtant très facile de faire une correspondance. Pour cela, il faudrait avancer un des deux trains venant de Paris et quittant Saint-Germain-des-Fossés vers 3 h. du matin. Il est inutile, croyons-nous, de conserver deux convois se suivant à si peu d'intervalle, et il serait plus profitable de les espacer ; l'un d'eux pourrait donc correspondre, vers 10 heures et demie du soir, avec le train dont nous avons parlé.

Nous pourrions multiplier les exemples, montrant combien les correspondances sont mal assurées pour nos lignes de l'ouest, et indiquant la possibilité d'améliorer les communications, sans créations nouvelles, par un judicieux remaniement des horaires.

Il nous suffira d'attirer l'attention des Compagnies ; nous espérons que dans leur intérêt elles sauront faire droit aux demandes du public.

Rappelons, pour terminer, que notre Chambre de commerce réclame la création d'un service direct et rapide entre Lyon et La Rochelle.

Par suite de l'ouverture du port de la Palice, qui a augmenté l'importance du chef-lieu de la Charente-Inférieure, cette création s'impose d'une façon absolue. Le nouveau train desservirait des villes importantes, il aurait en outre l'avantage de permettre aux Lyonnais un transport rapide jusqu'aux plages de l'Océan, plages désertées par nos compatriotes à cause de la lenteur et des difficultés de communications.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette question.

S....

(Construction lyonnaise).

LE CHANT DE MORT DE L'EXILÉ

PANTOUM

L'aurore a dissipé la nuit ;
Voici le soleil qui s'élève.
Sur cette plage où tout me fuit
Ma sombre existence s'achève.

Voici le soleil qui s'élève,
Gagnant les monts, qu'il va dorer.
Ma sombre existence s'achève
Sans un ami pour me pleurer.

Gagnant les monts, qu'il va dorer,
Phébus étale sa crinière.
Sans un ami pour me pleurer
Je vais mourir sur cette pierre.

Phébus étale sa crinière ;
Sous ses feux la mer étincelle.
Je vais mourir sur cette pierre,
Loin de la maison paternelle.

Sous ces feux la mer étincelle,
La mer redit son chant houleux.
Loin de la maison paternelle,
La mort vient me fermer les yeux.

La mer redit son chant houleux,
La mer accourt vers cette grève,
La mort vient me fermer les yeux ;
Salut, patrie ! adieu, mon rêve !

La mer accourt vers cette grève,
Son onde y va tout recouvrir.
Salut, patrie, adieu, mon rêve !
L'heure a sonné, je vais mourir,

Son onde y va tout recouvrir ;
Elle s'avance, elle s'élève.
L'heure a sonné, je vais mourir ;
Ma sombre existence s'achève. »

CLAUDE DE MONTUIZET.

NOUVEAUX PROCÉDÉS PHOTOGRAPHIQUES

MM. Lumière sont parvenus à obtenir aisément de belles épreuves photographiques sans avoir recours aux sels d'argent. Il faut pour cela opérer comme il suit. On précipite un sel cobalteux par le peroxyde de sodium : l'hydrate cobaltique qui se forme est lavé avec soin à l'eau chaude, puis recueilli et traité à froid par l'acide oxalique en solution saturée ; la réaction, qui doit s'effectuer en présence d'un excès d'hydrate cobaltique, est terminée en quelques heures et donne une solution verte qui sert à imprégner des papiers gélatinés.

Ces papiers sont mis à sécher dans l'obscurité puis exposés à la lumière, sous un négatif photographique ordinaire.

La réduction du sel cobaltique s'effectue très rapidement et n'exige, toutes conditions égales d'ailleurs, qu'une faible fraction du temps nécessaire pour l'obtention d'images positives aux sels d'argent. Lorsque l'impression est suffisante, on immerge l'épreuve

dans une solution de ferricyanure de potassium à 5 pour 100, puis on lave abondamment pour éliminer le sel cobaltique non réduit par la lumière et l'excès de ferrycianure de potassium.

L'image obtenue est rouge pâle, peu intense, d'un aspect peu agréable : il est indispensable d'en changer la coloration et d'en augmenter l'intensité et, à cet effet, on la traite par un sulfure alcalin qui transforme le ferricyanure de cobalt en sulfure.

Le traitement par un sel ferreux aurait donné des épreuves bleues, tandis que les sels de nickel fourniraient des images rouges.

Ce procédé paraît devoir prendre, au point de vue pratique, une certaine importance, parce qu'il présente sur les procédés usités actuellement l'avantage d'être simple, peu coûteux, et de donner rapidement des épreuves d'une grande stabilité.

Une autre découverte fort importante, due également à MM. Lumière, a été exposée par ses auteurs dans les termes suivants :

« Dès le début de nos expériences sur la photographie des couleurs d'après la méthode si remarquable imaginée par M. le professeur Lippmann, nous nous étions proposé de faire connaître la méthode qui nous avait conduits à l'obtention des épreuves que nous avions présentées; mais les irrégularités que nous constations alors nous en ont retenus, et nous avons préféré attendre afin de donner des indications précises permettant d'arriver sûrement à de bons résultats.

« Nous revendiquons tout d'abord la priorité sur le procédé qu'a fait connaître M. Valenta, de Vienne, et qui consiste à mélanger pour obtenir l'émulsion, — si tant est que l'on puisse appeler ainsi la préparation obtenue, — deux solutions gélatineuses, l'une contenant un bromure soluble, l'autre du nitrate d'argent.

« Nous avons, en effet, fait connaître, dans une communication en date du 23 mars 1892 à la Société des sciences industrielles de Lyon, la méthode que nous suivions alors et qui, comme vous le verrez, diffère très peu de celle indiquée par cet expérimentateur.

« Les formules suivantes ont été établies empiriquement, cela va sans dire; mais nous nous sommes efforcés, dans les nombreuses expériences que nous avons faites, de procéder avec méthode, ne changeant jamais à la fois qu'un seul des éléments constituants, tant en ce qui concerne l'émulsion qu'en ce qui regarde le révélateur. D'où la quantité d'essais nécessités et la durée fort longue du temps que nous avons dû y consacrer.

« Pour obtenir l'émulsion sensible, on prépare les solutions suivantes :

A.	Eau distillée.....	600
	Gélatine	20
B.	Eau.....	25
	Bromure de potassium.	2 3
C.	Eau.....	25
	Nitrate d'argent.....	3

« On ajoute à la solution *C* la moitié de la solution *A*, puis l'autre moitié de cette dernière est additionnée à *B*. On mélange ensuite ces deux solutions gélatinenses en versant le liquide contenant le nitrate d'argent dans celui contenant le bromure de potassium. On additionne ensuite d'un sensibilisateur coloré convenable : cyanine violet de méthyle, érythrosine, etc., puis l'émulsion est filtrée et couchée sur plaques. Cette opération doit se faire à l'aide de la tournette, la température de la solution ne dépassant pas 40 degrés. On fait prendre la couche en gelée, puis les plaques sont immergées pendant un temps très court dans l'alcool qui permet le mouillage complet de la surface et enfin on lave dans un courant d'eau. La couche étant très mince, le lavage ne demande que fort peu de temps.

« Cette méthode présente sur celle indiquée par M. Valenta l'avantage d'éviter le grossissement du grain de bromure d'argent résultant du lavage de la masse et du chauffage nécessaire à la refonte, et de permettre l'obtention des plaques d'une transparence complète. De plus on doit éviter, pour la même raison, l'emploi d'un trop grand excès de bromure soluble.

« Les plaques ayant été lavées suffisamment sont mises à sécher puis, avant l'emploi, traitées pendant deux minutes par la solution suivante :

Eau.....	200
Nitrate d'argent.....	1
Acide acétique.....	1

« Ce dernier traitement permet d'obtenir des images beaucoup plus brillantes. Il augmente, en outre, la sensibilité, mais amène assez rapidement l'altération de la couche sensible. On sèche de nouveau, puis la plaque est exposée conformément aux indications données par M. le professeur Lippmann.

« Le révélateur que nous employons toujours est ainsi constitué :

SOLUTION I

Eau.....	100
Acide pyrogallique.....	1

SOLUTION II

Eau.....	100
Bromure de potassium.....	10

SOLUTION III

Ammoniaque caustique D. à 180 degrés.	0,960

« Pour développer, on prend :

Eau.....	70
Solution I.....	10
Solution II.....	15
Solution III	5

« Le titre de l'ammoniaque a une importance très nette, car les variations assez faibles dans les proportions ci-dessus dissimulent vite l'éclat des colorations.

« Après développement, la plaque est lavée, fixée par une immersion de 10 à 15 secondes dans une solution de cyanure de potassium à 5 %, et enfin séchée. Un révélateur constitué par une dissolution ammoniacale de chlorure cuivreux nous a également donné de bons résultats, mais son instabilité très grande nous l'a fait abandonner.

« Lorsqu'on photographie des sujets quelconques, il y a lieu d'arrêter l'action des radiations ultra-violettes et de diminuer celle des radiations violettes et bleues en plaçant sur le trajet des rayons lumineux, dans la chambre noire une cuvette à faces parallèles contenant une solution jaune convenable : jaune Victoria, uranine ou mieux primuline. »

LUMIÈRE.

LA

SCIENCE VULGARISÉE

Un microscope facile à transporter. — Voici le temps des longues promenades, des excursions à travers prés et bois. Que de délicieuses fleurettes, d'insectes habillés d'azur et d'or, d'émeraude et de vermillon vont s'entasser dans la boîte verte des naturalistes ! Et quel est le promeneur qui, en pareil cas, n'est pas un peu ou prou naturaliste ?

Or, on trouve souvent des bestioles bien jolies, mais si petites qu'on ne peut guère songer à les transporter. Il faudrait pouvoir les étudier sur place, et l'on n'a pas toujours songé à se munir d'un microscope.

On peut aisément y suppléer.

Il est bien rare qu'on ne trouve pas une carte de visite dans son portefeuille et une épingle au revers de son habit, quand ce ne serait que l'épingle de la cravate ou celle de la broche d'une compagne d'excursion.

Faites un trou dans le mince carton. Avec un brin d'herbe ou une brindille de haie, prenez dans le fossé une goutte d'eau que vous laisserez tomber sur le trou de l'épingle ; puis, retournez la carte et opérez de même de l'autre côté. Ensuite regardez l'animalcule qui vous intéresse à travers cette double lentille. Le grossissement obtenu est de plus de cent.

N'est-ce pas merveilleusement simple ? Avis aux curieux.

Le fourrage de feuilles de vigne. — On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, des feuilles d'arbres employées dans l'alimentation des bestiaux. M. Müntz vient de publier un rapport d'où il résulte que les feuilles de la vigne sont, entre toutes, propres à cet usage. Leur emploi est inoffensif, quand bien même elles seraient chargées de composés cuivriques provenant du traitement du mildew. On peut les faire consommer fraîches ou séchées et leur valeur alimentaire est égale à celle des meilleures luzernes.

Dans les années comme celle-ci, où la disette de fourrage cause un grand dommage à l'agriculture, cette ressource est plus précieuse que jamais.

On trouve, pour l'ensemble du vignoble français, une quantité de feuilles restant après la vendange dont on peut estimer le rendement à 40 millions de kilogrammes de foin de prairie.

Les vignes du Midi donnent par chaque hectare 2.100 à 3.600 kilogrammes, celles du Bordelais 2.900, de la Champagne de 1.500 à 2.500.

Ce serait certainement agir étourdiment que de ne pas se préoccuper de cette découverte.

Causerie Agricole

ETUDE DE LA BETTERAVE

La Betterave Riche

La betterave est une plante bisannuelle dans nos climats, à racine pivotante. La première année, elle développe sa racine et ses feuilles ; la seconde année, elle monte à graine.

Lorsque la betterave se trouve dans des pays sans hiver, la poussée des graines arrive après le parfait développement de la racine. Le même phénomène se passe également dans nos climats avec certaines graines probablement plus hâtives, qui sous l'influence encore peu connue des conditions climatériques, montent à graines dès la première année.

Tout les soins des fabricants ont porté, depuis quelques années, à cultiver la betterave riche en sucre. En effet, le prix de revient du sucre à l'usine est d'autant moindre que la matière première est plus riche, quand bien même on paierait à sa valeur le sucre contenu dans la betterave, non-seulement parce que la matière première étant plus riche les frais de sa main-d'œuvre sont moindres, mais encore parce qu'il a été reconnu que plus la betterave est riche en sucre, plus le jus sucré qu'on en retire est pur et plus il se travaille facilement, demandant moins de soin pour sa défécation et moins de chaux ou agents épurants. C'est grâce à la betterave riche, à son jus plus pur, que l'on est arrivé à la suppression de l'emploi du noir animal dans les fabriques, à la suppression des décanteurs, en un mot, à la simplification du travail et, par conséquent, à l'abaissement du prix de revient. Il est encore une autre raison pour laquelle les fabricants en France ont recherché la betterave riche. Ce sont les lois fiiscales auxquelles est soumise la sucrerie depuis 1884. En effet, la régie pèse la betterave à son entrée dans l'usine, et c'est d'après cette pesée qu'est établi l'impôt en admettant pour la betterave une richesse moyenne déterminée d'avance. Le poids de la betterave, multiplié par la richesse moyenne, donne le sucre imposable sur lequel se répartit l'impôt ; tout le sucre produit en plus, d'après la loi de 1884, doit être indemne d'impôt. Mais le sucre manquant est imposé comme existant. On peut juger par là quel intérêt ont les fabricants à produire des excédents en achetant de la betterave riche !

Aussi les cultivateurs français, poussés par les fabricants, eurent-ils en trois ans produit de la betterave aussi riche que celle que les Allemands avaient mis dix ans à créer sous l'empire du même régime. Cette loi de 1884 a donc été un grand bienfait pour la sucrerie, bienfait dont la culture a largement profité ; car la betterave a pris dès lors une valeur proportionnelle à sa teneur en sucre, et quoique le cultivateur ait obtenu moins de racine à l'hectare, le champ lui a produit davantage à cause du prix élevé de vente de la récolte. De plus, ce champ produisant moins et produisant une racine plus riche en sucre et moins riche en sels, est moins épuisé d'engrais, d'où bénéfice pour tout le monde.

Mon but n'étant pas de parler des lois fiscales de la sucrerie, je pourrais m'arrêter là. Mais j'ajouterai que le fisc a vu d'un mauvais œil les bénéfices que les fabricants réalisaient, grâce au travail de leur intelligence. Aussi, sous prétexte de déficit sur les évaluations budgétaires, a-t-il imposé depuis les excédents, augmenté la prise en charge et réduit le plus possible les bonis dûs aux excédents. Les fabricants ont diminué dès lors le prix auquel ils payaient la betterave, en sorte que c'est la culture qui paie toujours les fausses manœuvres des législateurs à l'égard des industries agricoles. En voulant diminuer les bénéfices des industriels au profit du budget, les législateurs tuent l'agriculture et s'en vont larmoyer ensuite aux Parlements sur la mauvaise fortune des agriculteurs.

C'est ainsi dans tous les pays et ce sera ainsi tant que l'on considérera les industries agricoles comme des vaches à lait que l'on peut traire abusément pour engraisser les budgets.

Le grand, l'immense progrès que la sucrerie a fait depuis 1878 est donc l'obtention normale à l'usine d'une betterave riche qui lui a permis de simplifier le travail de l'usine. Mais obtenir une betterave riche ne se fait pas sans provoquer de la part des intéressés des recherches, des études, des travaux sans nombre pour arriver à ce maximum de richesse.

Un point important était de savoir comment naît le sucre dans la betterave, et pourquoi certaines betteraves sont riches tandis que d'autres sont pauvres, et enfin qu'elles sont les meilleures méthodes de culture pour obtenir la betterave riche.

H. G.

NOTES D'ART

Le Conseil général de la Seine a attribué les bourses artistiques départementales à MM. Trigoulet, Perrichon, Leroux, peintres ; Coustarry et Hermant, sculpteurs.

On sait que Sénones, dans les Vosges, célébrera le 13 août prochain, le centenaire de sa réunion à la France.

A cette occasion, la municipalité de cette petite ville a fait ériger un monument commémoratif, œuvre d'un artiste vosgien, M. Descelles. Le bas-relief en bronze de ce monument représente le coq gaulois, une patte posée sur la spère terrestre ; au-dessous, cette légende : « Malgré une cruelle blessure, je chante encore. »

Encore un centenaire qu'on s'apprête à célébrer — celui du musée du Louvre, institué, comme on sait, par décret de la Convention nationale, le 10 août 1793.

Cette cérémonie aura lieu à l'occasion de l'inauguration de la salle des Antiquités africaines qu'on aménage actuellement.

Le programme de la journée sera arrêté prochainement.

La Société des Amis des Arts vient de faire, par voie de tirage, la répartition, entre ses huit cent cinquante souscripteurs, des soixante et onze tableaux acquis par elle au Salon des Champs-Elysées.

Citons parmi les favorisés de cette loterie artistique :

Le baron Gustave de Rothschild, qui a gagné les *Pillards*, de Luminais ; le docteur Lannelongue, *Pierrot*, de Vollon ; le baron Gérard, *Vaches au Repos*, de Merlot ; Mme James de Rothschid, le *Port de Malaga*, de Garcia ; M. F. de Ribes, *Chacun pour soi*, de Seiquer ; le baron Edmond de Rothschild, *Environ de Naples*, de Casciano.

Aujourd'hui s'est ouverte, à l'Ecole des Beaux-Arts, quai Malaquais, l'exposition publique des œuvres des six concurrents pour le grand prix de Rome de gravure en médailles et en pierres fines. Le sujet donné à traiter par les concurrents était : *Orphée endort Cerbère*. « Parvenu à l'entrée des Enfers, où il est descendu à la recherche d'Eurydice, Orphée charme, aux sons de sa lyre, Cerbère, le terrible gardien de ces lieux. »

Les six concurrents sont : MM. Renevier (élève de MM. Thomas et Callot) ; Reynaud (élève de MM. Falguière et Ponscarme) ; Dupré (élève de MM. Roty et Ponscarme) ; Hermant (élève de MM. Cavelier et Ponscarme) ; Coudroy (élève de MM. Thomas, Ponscarme et Allouard) ; Delpech (élève de MM. Thomas et Dubois.)

L'exposition publique sera ouverte, de dix heures du matin à quatre heures, demain et après-demain. Le jugement sera rendu par l'Académie des Beaux-Arts et les jurés-adjoints, mercredi, à une heure et demie.

La direction des Beaux-Arts vient d'acquérir plusieurs œuvres de Daniel Vierge : cinq dessins exécutés pour l'illustration de *Don Pablo de Ségovie*, et une grande composition à l'encre de Chine.

IL Y A CENT ANS

Ephémérides de la Révolution.
Le 17 juillet 1793.

Un groupe de patriotes signalent au Conseil général l'incivisme des académiciens.

Dans l'école de chirurgie, ils ont trouvé, soigneusement cachée sous les planchers, une statue de Louis XV. Ils se sont empressés de l'enlever et de la mettre en pièces.

— Citoyens, dit Hébert, c'est un délit public qui mérite toute votre surveillance, il vous fait connaître quel est encore aujourd'hui l'esprit de ceux qui sont chargés de l'instruction de la jeunesse. Je demande que vous mandiez ici Messieurs les académiciens, toujours pétris d'aristocratie, et qu'ils expliquent pourquoi ils n'ont pas encore fait enlever de leurs écoles tous les attributs de la féodalité.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité et il est arrêté, en outre, qu'un rapport sera adressé au département des travaux publics pour l'engager à faire disparaître de tous les édifices les emblèmes royaux qui s'y trouveraient encore.

Quelques jours après, le citoyen Sue, secrétaire de l'Académie de chirurgie, vint repousser les calomnies dont avaient été l'objet les membres des académies.

Si on avait découvert une statue dans la salle des séances de l'Académie, cela provenait de la négligence du ministre de l'intérieur qui ne l'avait pas fait enlever comme il le devait.

— Comme preuve de leur patriotisme, ajoute le citoyen Sue, je déclare que ce sont les professeurs eux-mêmes qui ont caché cette statue sous les planchers afin de soustraire à tous les regards l'effigie d'un despote.

Cette explication soulève des applaudissements et le Conseil décide que le premier rapport désobligeant pour les académiciens serait annulé.

Petites Nouvelles

Ce n'est pas sans une certaine aigreur que la Presse a commenté l'entrée de M. Brunetière à l'Académie. On aurait préféré M. Zola, qui ne se lasse pas de frapper à la porte de l'Institut.

L'Académie ne veut pas laisser voir qu'elle est vieille. Elle a des caprices comme une jeune femme ! Pure coquetterie. Il faut lui pardonner.

***

Un vœu avait été émis par le conseil supérieur de l'instruction publique en faveur d'une fête scolaire annuelle de Jeanne Darc.

Une réunion tenue à Vaucouleurs, sous la présidence du maire de cette ville, vient, à la suite d'une conférence de M. Joseph Fabre, de demander que le vœu du conseil supérieur soit réalisé par un arrêté du ministre.

ÇA & LA

Gustave Flaubert avait composé patiemment un sottisier remarquable. Malicieux, il recherchait les erreurs de plume des grands écrivains et en faisait gorges chaudes.

Voici une amusante calinotade relevée dans Bernardin de Saint-Pierre :

« Les puces se jettent, partout où elles sont, sur des couleurs blanches. Cet instinct leur a été donné afin que nous puissions les attraper plus facilement. »

Voyez-vous cela !... Ah ! ce bon Bernardin de Saint-Pierre...

***

On sait que M. le Président de la République mène aux « Délices », château voisin de Paris, une vie patriarcale. Son principal délassement est de se promener dans la forêt de Marly et de temps en temps de regarder chez son voisin, M. Sardou, qui, dans une propriété magnifique, mène une existence de sage, sans aucun souci du gouvernement.

Ah ! le pouvoir est lourd à porter.

***

M. le maréchal Canrobert vient d'entrer da ns sa quatre-vingt-cinquième année.

Vaillant dans tous les combats, il est encore vainqueur dans celui de la vie.

RECETTES & CONSEILS

La médecine de campagne emploie fréquemment les toiles d'araignées pour arrêter les hémorragies externes. On ne saurait trop se méfier de ce remède de bonne femme, trop répandu, même dans des milieux où l'on se pique de savoir.

Plügge et Nicolaier ont trouvé, en effet, dans les toiles d'araignées, des bacilles qui engendrent le tétanos. Ceci n'a rien d'étonnant si l'on songe que les araignées tendent leurs toiles dans les endroits les plus immondes, et que, pour les employer, il faudrait les stériliser avec un soin excessif car, appliquées sur une solution de continuité, le sang et la chair en absorbent la poussière, les principes vénéneux, qui suffisent à amener l'infection tétanique.

Qu'on se mette donc en garde contre un remède, pire cent fois, bien souvent, que le mal qu'il prétend guérir.

***

Les Hollandais tuent le poisson dès qu'il est sorti de l'eau. Ils pratiquent une incision longitudinale sous la queue, à l'aide d'un instrument bien affilé.

Presque partout, chez nous principalement, on attend que l'animal meure par son asphyxie. C'est un tort. La chair s'amollit et se corrompt beaucoup plus vite. Personne ne mange un mouton ou un oiseau mort naturellement. D'où vient que nous soyons moins scrupuleux pour les animaux qui nagent que pour ceux qui marchent ou qui volent ?

Les expériences faites sur des poissons tués ou mort naturellement ont prouvé que les Hollandais avaient raison et que le premier procédé donnait à la chair un goût infiniment plus délicat que le second.

EMPLOYÉ INTÉRESSÉ

Disposant de **10** *à* **25,000 francs**, *est demandé pour donner extension à une affaire en pleine activité.*

Pour tous renseignements, s'adresser à M. LAHOUSSE, 7, rue de la République, Lyon.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

SPA FRANÇAIS

Saison du 1er Mai au 30 Octobre.

A 30 minutes de Lyon, par la gare Saint-Paul, 36 trains par jour.

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE

Bains et Hydrothérapie complète

IMMENSES PISCINES TEMPÉRÉES — ÉCOLE DE NATATION

INSTALLATION ÉLECTROTHÉRAPIQUE *COMPLÈTE*

Dirigée par M. le Dr GIRARD, médecin-inspecteur des eaux. Cabinet matin et soir.

CASINO-KURSAAL

Salle de Fêtes, Salon de Lecture, Salon de Récréation, Cercle, Petits Chevaux, etc. Gymnase, Récréations de tous genres.

PARC, 24 hectares.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Dans toutes les Salles et le Parc.

REPRÉSENTATIONS THÉATRALES

Sous la direction de Louis Cabanes, Orchestre de 32 musiciens, dirigé par A. Jouberti.

Tous les jours de 4 à 7 heures

CONCERTS SYMPHONIQUES

dans le Kiosque du Parc.

Tous les Dimanches et Jours Fériés

GRANDES FÊTES

Café-Restaurant-Glacier

DINERS-CONCERTS TOUS LES JOURS

10 C. LE N° | 14e Année | 10 C. LE N°

PETITES AFFICHES

LYONNAISES ET DÉPARTEMENTALES

Journal d'Annonces judiciaires, Légales et de Publicité générale,

PARAISSANT LES MARDIS ET VENDREDIS

ADMINISTRATION : 16, place Bellecour

Abonnement : **7** fr. **50** par an.

SOMMAIRE

Bulletin financier. — Renseignements. — Petite jurisprudence. — Ventes d'immeubles. — Séquestres. — Ventes de fonds. — Avis pour dettes. — Purges d'hypothèques. — Sociétés. — Ventes par notaire. — Faillites. — Liquidations. — Séparations. — Interdictions et Conseil judiciaire de toute la France. — Convocations de créanciers. — Ventes au Tribunal. — État civil de Lyon. — Adjudications diverses, etc., etc.

Imprimerie DÉCLÉRIS Père et Fils, LYON.

CONCERT

DE L'HORLOGE

Tous les soirs à 8 heures

COURS LAFAYETTE

COMITÉ DES FÊTES

de l'Exposition de Lyon en 1894

MM. les Exposants, Visiteurs et intéressés ont le plus grand intérêt à lire, tous les Jeudis.

LYON-EXPOSITION

10 centimes le numéro

En vente dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.

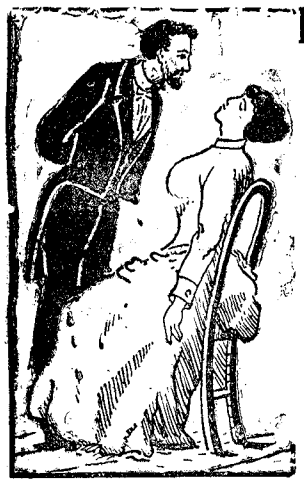

POUR RÉUSSIR EN TOUT

Consulter

Mme CLAUDIA

4, Rue Centrale, 4, LYON

Somnambule infaillible dans ses avis sur l'avenir, santé, pertes, procès, mariages, recherches, etc. Cartes et mains. Suggestion. Prix modérés. Discrétion. Correspondance.

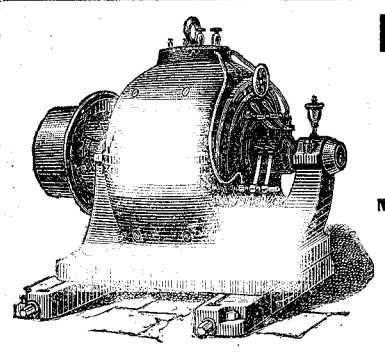

R. ALIOTH & Co

BALE

Constructeurs - Electriciens

Médaille d'or, Pavis 1889

Stations centrales de

NAPLES, BELLINZONA, BULLE, AIROLO, INTERLAKEN, ETC.

Ilot Bellecour, à LYON

H. JOLY

73, rue Boileau, LYON.

THÉ

AU PALANQUIN

Mélange exquis

SOCIÉTÉ D'IMPORTATION COLONIALE

103, rue de Sully, 103

LYON

1 kil. 16 fr., 1/2 kil. 8 fr. Franco.

DRAPERIES & NOUVEAUTÉS

L. LETTAN

Tailleur

9, Rue Centrale, au 2me.

MOULIN

Tailleur

26, quai Pierre-Scize, 26

LYON

HAUTE NOUVEAUTÉ

B. BUFFAUD ✻ † & T. ROBATEL

Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR

APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques, d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blanchisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix

—o—

Quatre Diplômes d'honneur.

—o—

Décorations François-Joseph et Légion d'honneur.

TRAMWAYS A VAPEUR

—o—

FUNICULAIRES

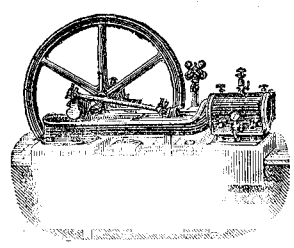

MACHINE HORIZONTALE

Nouveau modèle avec cylindre à enveloppe de vapeur, détente variable par le régulateur, — Forces de 2 à 150 chevaux. Grande régularité de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS des Gouvernements FRANÇAIS & RUSSE et des plus grandes MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE **Électrique**

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES

Maison A. MIRABEL et Cie

LYON *87, rue Pierre-Corneille, 87,* LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares

DÉMÉNAGEMENTS POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE

avec garantie de toute avarie.

MAGONS CAPITONNÉS. -- GARDE-MEUBLES

VOIES LIBRES ET VOIES FERRÉES

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

GUILLEMET †

Membre du Jury. Hors-concours à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — Grandes Croix de mérite. — Grands Prix. — 5 Diplôme d'honneur. — 8 grandes Médailles d'or ou de 1re classe.

LYON, 32-34, rue de Marseille, 32-34, LYON

Fournisseur des principales compagnies de Tramways, Omnibus, Chemins de fer, Petites voitures, etc., etc.

J. DELACQUIS

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Breveté S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux, ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier, voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; charpentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agriculture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

AGENCE DUFFET

7, place des Jacobins, Lyon

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Suisse belle propriété près charmante ville et comprenant maison de maître et de fermier, forêts, terres, pâturages, scierie, moulin. Rap. net 6.000 f, et réserves. Prix 140.000 f. Plaira de suite en visitant.

Affaire administrative de tout repos, Rapport net, 6 à 7.000 fr. Avec 10.000 f. comptant, sans connaiss spéciales. Tout payé d'avance. Ni crédit, ni pertes possibles. On cède après fortune. (Pressé).

Unique et spécial. Etablissement de cure HYDRO-THÉRAPEUTIQUE et HYDROTHÉRAPIQUE. Gde réputation. Plus hautes récompenses. Affaires considérables. *Gros bénéfices.* Fortune. On cèderait de suite de préférence à un docteur. On laisserait copitaux. (Pressé).

Immeuble S. Hospices, quartier bien fréquenté, et CAFÉ-BILLARD, j. de boules, tonnes. Fait 70 fr. p. j. La maison p. rapporter 2,500 f. Prix 25.000 f. (A VOIR)

Café premier ordre ville importante du littoral. Prix 500.000 f. Bénéf. prouvés p. an 80.000 f. net. (Fortune).

Restaurant-Café ville 20.000 hab. très fréquenté p. voyag. et touristes ang. 4 avenues. Fait 75/85.000 fr. Matériel vaut 25.080 f. Prix 18.000 f. Ap. fortune. T. facilités.

Café-Restaurant face gare bien fréquentée été et hiver. Tonnes, jardin, j. de boules. Loy. 600 fr. Pr. 10.000. (Décès).

Hôtel face gare, 30 nos. Touj. complet, Frais nuls. Ap. fortune.

Mercerie-Rouennerie tenue 9 ans. Fait 25/30.000 f. Loy. 600 f. Prix 4.000 f. *(Départ de Lyon forcé.*

Comptoir-Restaurant A côté marché. Fait 40/50 f. p. j. tenu 15 ads p. vend, qui se retire ap. fortune. Loy. 1.000 f. Pr. 2.500 f,

Epicerie fine BESANÇON, tenue 6 a. Fait p. an 90.000 f. Loyer 1.550 f. Prix 12.000 f. Bénéf. net prouvés 10.300 f. B. Situation.

Epicerie-Comptoir Guillotière. Fait 80 f. Logt 2 pces au 1er. Le Ctoir fait 25 fr. Loy. 850 f. Prix 3.500 f. (Accident)

Comptoir-Restaurant FACE EXPOSITION. Fait 50/60 f. Prix 8.000 f. On peut gagner 10.000 f. en 1894.

Hôtel 1er ordre, 60 nos. Tout réparé à neuf. Fait p. an 270.000 f. Fera concession suivant le comptan

---

G. AIRAULT

Mn-DENTISTE

SPÉCIALISTE pour la pose des dents sans douleur et sans extraction de racine, sur or et caoutchouc

SYSTÈME AMÉRICAIN PERFECTIONNÉ

CABINET DE 2 H. A 6 H., RUE VENDOME 96

(Angle r. Bossuet. En face l'ancienne Rotonde)

On traite à domicile sans augmentation de prix. Les appareils sont garantis et cotés à des prix si réduits, qu'ils défient toute concurrence.

BODÉGA

Vins fins authentiques

L. REMILLIER, Directeur

13, Rue Puits-Gaillot, 13

EXPERTISES

BATIMENTS, MOBILIERS, MARCHANDISES

par suite d'incendie

J. BERNELIN

Architecte-expert près les Tribunaux

308, Avenue de Saxe, 308

CABINET DE MIDI A 3 HEURES.

LE MONDAIN

Lyonnais

JOURNAL SATIRIQUE, SPORTIF ET THÉATRAL

Paraissant tous les Samedis.

10 c. — En vente partout. — **10 c.**

GRAND HOTEL DE LA POSTE

BELFORT

MARTZLOFF, Propriétaire

Etablissement recommandé aux Touristes et aux Voyageurs de commerce. — Table et chambres très confortables.

La Source CACHAT

Se vend en bonbonnes de **10** *et* **25** *litres, au* **Dépôt central d'ÉVIAN**, *4, place des Célestins, et 2, rue des Archers, LYON.*

LES ANNONCES, RÉCLAMES ET AVIS DIVERS

Sont reçus : 7, rue des Archers, au premier.

« LYON-EXPOSITION »

AVIS IMPORTANT. --

Le service régulier du journal est fait chaque semaine à tous les Grands Etablissements, Cafés, Brasseries, Cercles, etc.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne). *Le gérant* : E. KUGLER.